

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angie des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



Le lendemain ne nous appartient pas.

x

Faites lire le "Prévoyant" à vos amis.

x

Le recrutement va bien ; faisons en sorte qu'il aille mieux encore.

x

Le rôle tutélaire du chef de famille ne doit pas s'arrêter à la tombe.

x

C'est le devoir d'un homme de cœur d'entrer dans une société mutuelle.

x

Il est très rare qu'un homme paie son certificat d'assurance ce qu'il vaut.

x

Engagez vos parents et amis à se joindre à l'Union St-Joseph du Canada.

x

Entrez dans l'Union St-Joseph du Canada tandis que vous êtes en bonne santé.

x

Les sociétés neutres empoisonnent la foi des catholiques qui les encouragent.

x

Canadiens-français, pour conserver votre homogénéité, enrôlez-vous dans vos sociétés nationales.

x

Le fabuliste Lafontaine a prêché en faveur de la mutualité quand il a écrit sa fable *La Cigale et la Fourmi*.

x

L'Union St-Joseph du Canada est, par sa base, l'expression réelle du patriotisme le plus pur et le mieux compris.

x

La mort viendra un jour ou l'autre vous chercher ; faites en sorte de ne pas laisser votre famille dans la misère.

x

Un catholique n'est pas justifiable d'entrer dans une société neutre ; un Canadien français ne l'est pas d'encourager les organisations cosmopolites.

x

Notre Société a déjà donné aux veuves, aux orphelins, aux invalides et aux malades, \$1,300,000. Ce chiffre, savez-vous combien il a soulagé de misères ?

Ce que l'on dit de nous.

Du "Croisé" :

UNE LOUABLE INITIATIVE.

"Il convient d'enregistrer, dans ce bulletin de l'action sociale catholique, le beau geste dont les Artisans Canadiens français ont illustré la dernière convention de leur association mutualiste, à Montréal. Suivant la généreuse impulsion donnée par leur aumônier général, M. le chanoine LePailleur, plusieurs des principaux officiers de cette prospère mutualité catholique et canadienne-française ont souscrit, en séance, près d'un millier de piastres, destinées à former le noyau d'une Caisse des œuvres sociales, et l'association va se charger d'alimenter cette caisse, selon la suggestion qu'avait bien voulu lui en faire Sa Grandeur Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal.

Voilà un excellent mouvement, dont l'Union St-Joseph du Canada avait déjà donné l'exemple, avec sa fondation du "Sou Collégial" et son projet de colonisation coopérative, tout comme l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, avec le Denier de St-Pierre, qu'elle a fondé, et les autres œuvres nombreuses de restructuration sociale qu'elle poursuit, notamment sa florissante entreprise de presse catholique militante.

Toutes nos diverses grandes mutualités catholiques de langue française seraient bien inspirées d'entrer aussi dans ce mouvement d'action sociale catholique, où les Knights of Columbus se sont acquis une apparente supériorité, qui nuit au prestige de nos associations nationales. En s'adonnant énergiquement à l'action pratique, nos institutions mutualistes canadiennes-françaises, comme quelqu'un l'écrivait ces jours derniers, trouveraient vite le moyen de rétablir l'équilibre en leur faveur."

Du "Bulletin Paroissial" de l'Eglise St-Pierre de Montréal :

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA.

"Il ne faut pas confondre cette société prospère avec certaines autres qui sont purement locales. Ainsi, nous avons à St-Henri et à Lachine de ces Unions St-Joseph. Celle dont je parle a son bureau d'administration à Ottawa, n° 325, rue Dalhousie.

Quoiqu'ontarienne en son origine, elle n'est pas moins attachée que nos mutuelles québécoises à la cause catholique et canadienne-française. C'est pour cette raison qu'elle n'admet chez elle que des catholiques romains parlant la langue française et pratiquant leur religion.

Aussi, l'abandon de la religion catholique, l'affiliation à une société condamnée par l'Eglise, l'abandon de sa femme et de ses enfants sans

pourvoir à leurs besoins et sans cause justifiable, l'immoralité notoire sont-elles des causes qui entraînent, après constatation officielle, l'exclusion de l'association et la perte de tous les bénéfices.

Et, je dois le dire, cet article (207) ne reste pas à l'état de lettre morte ; on l'a vu appliquer tout récemment.

Pour connaître à fond les procédés de cette Société, il faudrait prendre plus que l'espace qui m'est alloué. Disons à son honneur qu'elle a inauguré, l'année dernière, l'oeuvre du "Cen in Collégial". Elle s'en servira pour faire instruire bon nombre de jeunes gens pour pouvoir compter dans Ontario un plus grand nombre d'hommes éminents. Canadiens-français de coeur et de langue, aussi fervents catholiques qu'ardents patriotes."

T. B.

Par monts et par vaux.

VIVE LE PAPE !

Nous voulons joindre notre voix aux vigoureuses protestations de l'univers catholique contre le langage injurieux du maire de Rome à l'endroit de Notre Saint Père le Pape.

Par la bouche du juif Nathan, la franc-maçonnerie a outragé la Ste-Eglise Catholique. Mais c'est le propre de l'Eglise de souffrir la persécution et d'en sortir toujours plus belle, plus forte, plus aimée.

Pie X a reçu tant de témoignages de sympathie et tant de preuves d'amour depuis quelque temps, que la franc-maçonnerie n'a pas à se réjouir de la répercussion des paroles de Nathan.

En ce qui le concerne plus particulièrement, le Canada catholique n'a pas été lent à flétrir la conduite indigne du maire de Rome et à assurer le Pape de son plus profond attachement.

Vive le Pape !

CATHOLIQUES D'ABORD...

Parce que les Canadiens-français ne sont pas satisfaits de voir que, là où ils constituent une immense majorité, on leur donne des évêques de mentalité anglaise, il y a des gens qui les accusent d'être Canadiens-français d'abord et catholiques en second lieu seulement.

Cette assertion vaut ce qu'elle vaut seulement, c'est-à-dire rien du tout. La preuve en réside dans le fait que les évêques irlandais n'ont pas d'ouailles plus soumises et plus respectueuses que les Canadiens-français de leurs diocèses. En dehors du domaine religieux, il est permis à tout homme de différer d'opinion avec son évêque.

Si, chez l'élément canadien français, le sentiment national avait priorité sur le sentiment religieux,

on verrait les Canadiens-français, et non leurs coreligionnaires de langue anglaise, mettre en branle de puissants leviers pour hisser leurs nationaux sur les sièges épiscopaux...

CHACUN A SON AFFAIRE...

Il y a de bonnes gens qui, au sujet de l'effervescence populaire provoquée par le document Hanna-Pyne et par la lutte entre Mgr Fallon et l'élément canadien-français, disent : "Pourquoi la province de Québec se mêle-t-elle de la question de l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario ? Qu'elle laisse donc le peuple d'Ontario régler lui-même ses affaires." Il suffit de leur répondre ce qui suit : "Pourquoi les Irlandais d'Amérique remuent-ils parfois ciel et terre pour que le Home-Rule soit accordé à l'Irlande ? Qu'ils laissent donc le peuple du Royaume-Uni régler lui-même cette question !"

LA LANGUE ET LA FOI.

Sa Grandeur Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, dans une lettre pastorale récente, déclarait la langue maternelle une des plus fidèles gardiennes de la foi. Monseigneur Fallon, évêque de London, soutient le contraire. Qui croire ? Nous n'avons pas d'hésitation à nous ranger de l'avis de Monseigneur Latulipe. L'histoire est là pour lui donner raison. Il y a, aux Etats-Unis, quinze millions d'Irlandais qui ne sont plus catholiques, précisément parce que la langue qu'ils parlent est celle du protestantisme. Entourés d'Anglais protestants, les Canadiens-français, eux, ont conservé leur foi intacte, parce qu'ils ont su veiller avec un soin jaloux à la conservation de leur langue. Le "Gaëlic Américain", de New-York, écrivait lui-même dernièrement ce qui suit : "En Irlande, la langue irlandaise a été la sauvegarde de l'Eglise. De date récente même, en 1850, cette langue était parlée jusqu'aux portes de Dublin. Si la langue anglaise avait progressé en Irlande 200 ans plus tôt, il n'y aurait pas aujourd'hui de hiérarchie catholique en Angleterre et il n'y aurait par d'archevêque à Westminster."

L'ASSOCIATION D'EDUCATION.

On nous informe que l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario doit faire un appel à tous ses membres, pour obtenir les fonds nécessaires à la défense de la cause nationale. Notre espérance est que cet appel sera entendu et qu'on y répondra. Canadiens-français, sachez être généreux ! Qui donne aux pauvres prête à Dieu, dit-on ; mais qui donne à la Patrie donne à ses propres enfants.